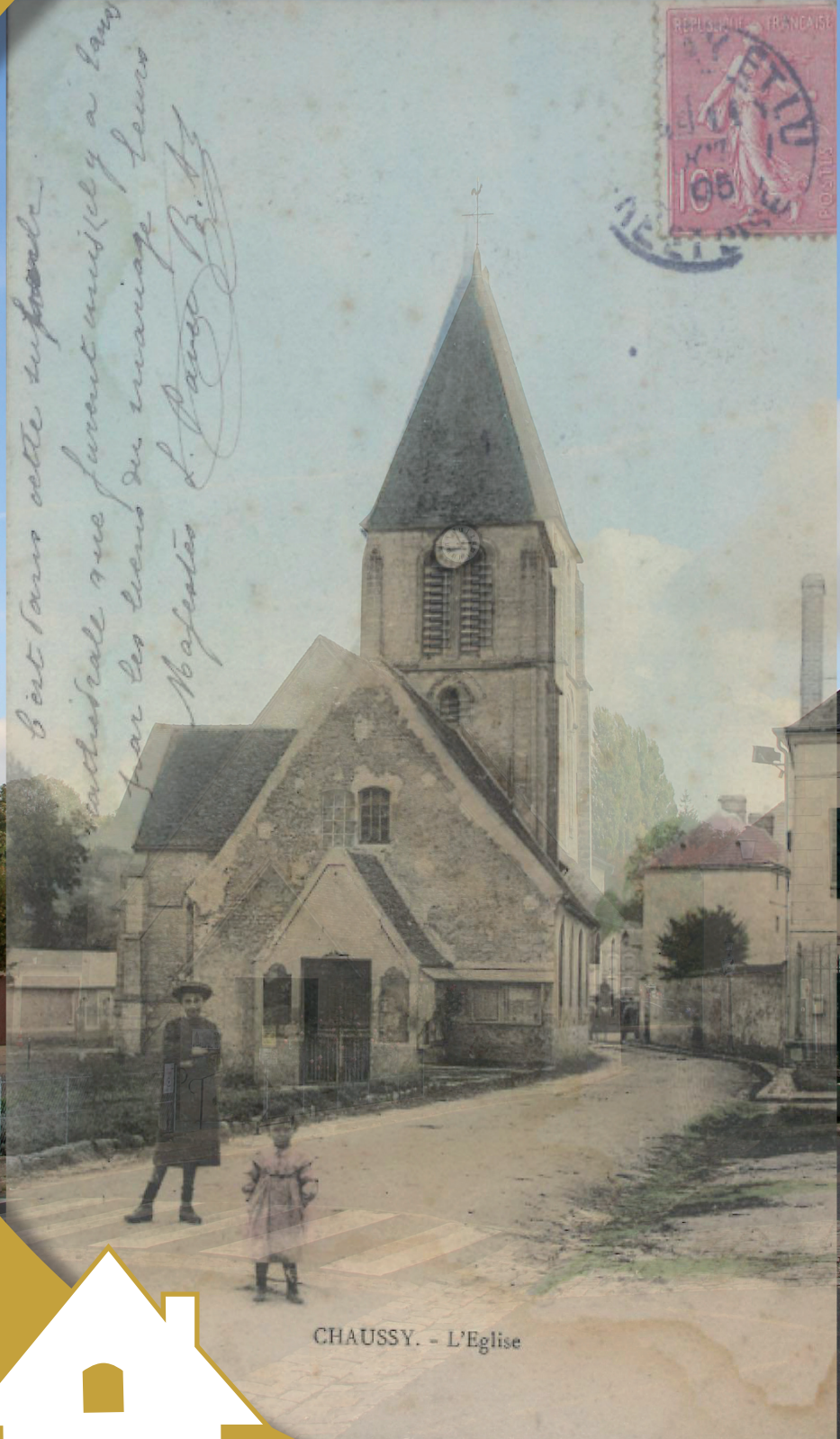


Novembre 2020

# Bulletin Municipal



## TELEASSISTANCE

«Ce truc-là m'a sauvé la vie!» c'est ainsi que ma mère, âgée de 86 ans, m'a présenté le petit bracelet qu'elle porte en permanence au poignet! Discret et léger comme une montre, une simple pression sur le petit bouton bleu qui y figure permet d'appeler un centre d'assistance. « Sinon j'aurais passé toute la nuit par terre! Je suis tombée du lit, sans pouvoir me relever et je ne pouvais même pas appeler ma fille qui vit avec moi, car la porte de ma chambre était fermée; c'est bête, hein! ».

Les exemples abondent parmi nos aînés ou des personnes handicapées se retrouvant un jour seuls face à un petit accident de la vie, limité mais insurmontable pour eux : comment se relever seul(e) après une chute chez soi, la nuit,... ? Comment signaler un malaise alors que, pas de chance, le téléphone portable est justement déchargé ou inatteignable ? Et puis quand vous êtes responsables d'une personne très dépendante, comment prendre le risque de sortir même si ce n'est que 10 minutes pour aller acheter du pain à la Bergerie par exemple ? Et bien c'est justement le **service de téléassistance** qui apporte la réponse.

Ce service est désormais déployé par le Conseil Général du Val d'Oise et opéré par le groupe Vitalis, leader français de la téléassistance: il permet d'obtenir rapidement de l'aide ou l'intervention de secours 24h/24 depuis son domicile, quel que soit le problème rencontré, **en pressant simplement le bouton d'une petite télécommande** qu'on porte, en permanence ou par moment.

Un système très simple, efficace et gratuit (ou disponible pour une somme modique pour les personnes imposables): il accroît considérablement l'autonomie des personnes à risque de la vie courante (senior, personne handicapée...), qui ont alors moins besoin de la présence d'un tiers.

Pour l'obtenir, rien de plus simple !

**Le formulaire de souscription est consultable et téléchargeable via le lien [www.senior.valdoise.fr/1082](http://www.senior.valdoise.fr/1082); il est également disponible auprès d'Armelle en mairie.**

Conditions de l'aide : Personnes âgées de plus de 60 ans et/ou personnes handicapées résidant dans le département du Val d'Oise.

Comment ça fonctionne ? Un technicien installe chez vous une petite Box (« transmetteur »), branchée sur la ligne téléphonique et sur le secteur. La personne âgée ou handicapée porte au poignet un bracelet équipé d'une petite télécommande, qui permet de déclencher à distance un appel, par simple pression du doigt. La télécommande, étanche et d'une portée d'environ 150 mètres, est reliée à une centrale d'écoute à toute heure du jour et de la nuit, en mesure de joindre des proches ou de déclencher l'assistance.

La télécommande peut même prendre plusieurs formes:

- une télécommande « **classique** » qui se porte en collier ou se clipse,
- une télécommande **montre**,
- une télécommande **qui détecte également les chutes**: cette petite télécommande « intelligente » est munie d'un très petit accéléromètre qui détecte les chocs, synonyme de

chute, et alerte le centre d'assistance automatiquement.

Les appareils sont automatiquement testés chaque semaine afin de vérifier le bon état de fonctionnement de la ligne téléphonique. Rassurez-vous, ce test se fait à distance: le centre appelle et demande simplement à la personne de déclencher sa télécommande, pour test.

Combien ça coûte ? En passant par la société VITARIS, partenaire du Département, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel. **Pour les personnes non imposables, c'est gratuit**, c'est le Département qui finance l'abonnement. **Pour les personnes imposables, le coût mensuel est de 7,26 €**. Le coût des prestations et le montant des aides proposées sont consultables sur le formulaire de souscription.

**Le département propose des prestations complémentaires:**

### • l'assistance psychologique

Si vous rencontrez des difficultés morales dans votre quotidien, vous pouvez avoir accès à une assistance psychologique par téléphone. Un pôle de psychologues cliniciens diplômés est à votre écoute et vous apporte un soutien et une aide.

Le pôle psychologique, averti de votre appel, prendra alors contact avec vous. Celui-ci fonctionne de 8h à 22h, 7 jours sur 7. Ce service est financé par le Département sans coût supplémentaire pour les abonnés.

Pour tout complément, vous pouvez appeler le prestataire **Tunstall Vitaris** (numéro en bleu).

Alexandre Keita



01 30 56 43 90



● TÉLÉASSISTANCE - SOMMAIRE ► P 2

● EDITO ► P 3

● CONSEILS MUNICIPAUX - TAD - FTVO ► P 4 à 10

Eau | Ecole - Péri-scolaire | Transport - Circulation | Budget | Sujet Divers

● MONUMENT AU MORTS ► P 11

● FIBRE ► P 12

● CCVS ► P 13

● ÉCOLE ► P 14

● ASCE ► P 14 - 15

● VILLARCEAUX ► P 16

● LA SOURCE - AMIS DE VILLARCEAUX ► P 17

● CLUB DE L'AMITIÉ ► P 18

● IMAGE ET PATRIMOINE ► P 19

● FOYER RURAL ► P 20

● FOOTBALL - CHASSEURS ► P 21

● RECENSEMENT - SOS CHEVAL ► P 23

● ÉTAT CIVIL ET INFOS PRATIQUES ► P 22

● INFOS PRATIQUES ► P 24





Cher(e)s Calcédoniennes et Calcédoniens,

Nous revenons vers vous avec la formule traditionnelle de notre journal communal.

Je vous rappelle que notre commune possède un site Internet très riche en informations et actualisé régulièrement ([www.chaussy95.com](http://www.chaussy95.com)). Il est complété par deux supports : une page Facebook et la lettre de Chaussy (par email). Cette lettre a été créée pendant le confinement et nous avons décidé de la prolonger après avoir obtenu l'accord de chacun(e) des abonné(e)s. Vous pouvez toujours vous y abonner en vous rendant sur le site de la commune. Nous remercions pour cela notre rédacteur principal et administrateur, Eric Duval Valachs.

Une grande partie de notre commune est désormais raccordée à la fibre optique et vous êtes déjà nombreux(ses) à avoir choisi d'utiliser cette liaison très haut débit. Nous avons toutefois à ce jour encore quelques exceptions.

Depuis plusieurs années je vous parle déjà du raccordement du village à notre nouveau puits. Les travaux d'aménagement du forage sont terminés et nous allons maintenant procéder aux tests de débit et de qualité de l'eau puis au dossier de déclaration d'utilité publique. J'espère que nous allons pouvoir compter sur cette nouvelle capacité de production avant l'été 2021. Il reste encore à valider l'aménagement technique des installations du puits de la Comté et à confirmer la solution de reprise de la distribution pour le hameau de la Comté avec Mr Bigot (qui a créé ce réseau il y a environ 25 ans). Je tiens également à dire un mot sur la Communauté de Communes Vexin Val de Seine (CCVVS) à laquelle nous sommes rattachés. Tout comme les conseils municipaux, cette instance a été renouvelée pendant l'été. L'état incite les communes à se regrouper afin de mutualiser des compétences, de créer une logique d'ensemble et de réduire les coûts par l'effet de quantité. Notre Communauté de communes a créé le Gymnase de Bray-et-Lu, gère l'entretien de nos routes intercommunales et doit travailler sur les locaux de la future gendarmerie de Magny-en-Vexin. Elle gère aussi une crèche et a fait construire une Marpa à Vétheuil. Je vous invite à lire l'article dans ce journal.

Notre commune fait partie du Parc Naturel Régional du Vexin Français (PNR). Ce parc existe maintenant depuis 1995 et arrive à une échéance importante : la révision de la charte qui va fixer les lignes directrices pour les prochaines années. Les habitants et les élus peuvent participer aux différents groupes de travail qui se déroulent actuellement. A partir de ce travail participatif, les projets qui seront développés sur notre territoire rural afin de préserver le patrimoine, la nature et notre environnement en bordure du grand Paris, seront définis.

En janvier/février 2021, nous allons devoir réaliser le recensement de la population de la commune. Nous avons décidé de retenir trois agents recenseurs pour venir distribuer les documents et vous aider à les compléter si vous en ressentez le besoin. Je ne saurai que trop vous inciter à remplir au mieux ce document de l'INSEE qui sera utilisé pendant de nombreuses années pour établir les dotations financières de la commune, qui a servi également pendant le confinement à calculer le nombre de masque à distribuer sur notre commune...

En 2020 avec le confinement puis maintenant le reconfinement, il ne nous sera pas possible de maintenir les commémorations avec les habitants en l'honneur des hommes et femmes morts pour défendre la France. Sachez que l'équipe municipale a retenu de célébrer malgré tout ces hommages le 8 mai et le 11 novembre en comité restreint avec les adjoints. Nous avons perpétué la mise en place des gerbes devant nos monuments.

Cette année si particulière ne nous a malheureusement pas permis d'organiser les festivités prévues sur la commune, depuis le mois de mars : fête foraine, feu d'artifices, jeux intervillages, brocantes, repas à la salle des fêtes... Le seul évènement qui a été maintenu pendant toute cette période, c'est le marché mensuel, il s'est même développé ces derniers mois.

Dans ce contexte, le conseil municipal a décidé de maintenir un cadeau pour nos anciens et d'y intégrer un supplément puisque nous ne sommes pas en mesure d'organiser un repas. Nous recherchons également comment le père Noël pourra venir à la rencontre de vos enfants mais nous lui avons commandé des cadeaux. Nous vous en informerons prochainement. Je dois également évoquer cette épidémie qui frappe le monde depuis le début de cette année 2020 et qui se développe de nouveau depuis quelques semaines. Nous sommes entrés dans une nouvelle période de confinement avec des mesures qui restreignent nos libertés et pèsent énormément sur nos vies et notre moral. Je vous demande de respecter au mieux ces consignes, le port du masque, de vous laver les mains régulièrement et de garder vos distances. Ne venez pas accroître le nombre de personnes hospitalisées par un manque de vigilance... Je vous souhaite à toutes et tous une bonne santé. Pour finir sur une note un peu plus joyeuse, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année que j'espère avec vos familles et vos amis.

**Philippe LEMOINE**

# SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 23 SEPTEMBRE 2019 AU 09 OCTOBRE 2020

Compte rendu de la crise du COVID-19, le dernier résumé des conseils municipaux remonte à la parution de notre journal communal d'octobre 2019. Certains sujets « trop anciens » ne seront donc pas abordés dans ce résumé ou sont actualisés en fonction des connaissances actuelles des dossiers.

De même, le conseil municipal du 25 mai permettant l'installation du Conseil Municipal élu le 15 mars 2020 a déjà été relaté dans notre lettre de juillet 2020 ne sera pas traité dans ce résumé.

Michaël ROLLOIS

## EAU

### Alimentation en eau de la commune

Les travaux de canalisations entre le puits du bois et le réservoir sont terminés depuis novembre 2019. Concernant le puits du bois, les travaux ont cessé pendant le confinement mais sont maintenant terminés; il manque encore le portail qui devrait être posé à la mi-octobre. Les coffrets électriques sont en place mais pas encore mis sous tension.

Les essais de pompage sur 72 heures initialement programmés en août avec l'analyse de la conformité de l'eau n'ont pas encore pu être faits faute d'alimentation électrique car Enedis n'a toujours pas raccordé le coffret.

Concernant le puits de La Comté, le directeur général des services de la Région a confirmé la décision de la région de céder ce puits pour partie au SIAEP Vexin Ouest et pour partie à la Fondation pour le Progrès de l'Homme mais la finalisation de cette cession sera longue.

Les équipements de pompes et surpresseur sur l'ancien ouvrage du puits de la Comté restent à réaliser et les conventions avec la Région Ile-de-France à signer.

La mise en fonction du puits du Bois prévue initialement début 2020 est reportée à la fin de l'année 2020, voire début 2021 ; en effet la région vient seulement de confirmer son accord pour raccorder le domaine des châteaux au puits du bois et pour céder le puits de La Comté : la parcelle et les équipements seraient cédés au syndicat et une convention sera établie pour gérer l'exploitation du puits de La Comté avec la Bergerie.

Les dossiers avancent en parallèle mais la signature finale n'est pas possible.

Les négociations sont toujours en cours avec Monsieur BIGOT pour l'éventuelle reprise de la canalisation passant sous la voie publique dans le hameau de La Comté.

Prix de l'assainissement pour 2020. Après avoir entendu les chiffres 2019, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de maintenir le prix de l'assainissement collectif à 1.81 € / m3 HT pour 2020.



Puits du bois – captage d'eau

Veolia a adressé l'an dernier, par erreur, un courrier de « surconsommation » à 155 abonnés ; la consommation de référence était basée sur la consommation de 2 mois (1ère facture Veolia) au lieu de 6 mois. Veolia a présenté ses excuses et a adressé un courrier aux abonnés concernés.

### Approbation du RPQS (Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'Assainissement Collectif) 2019.

Il est renseigné en ligne sur [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr) par le service en charge de l'assainissement, en l'occurrence par la commune, puis vérifié par les services de la Police de l'Eau de la DDT et enfin publié afin d'être accessible au grand public. Après avoir entendu son maire présenter et expliquer les chiffres et les résultats mentionnés dans le rapport, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le RPQS Assainissement 2019. Il fait apparaître d'une part une bonne connaissance du réseau et d'autre part, un bon fonctionnement de la station d'épuration. Afin d'améliorer les résultats, il faudrait séparer les eaux pluviales des eaux usées.

### Assainissement Rue du Clos de l'Isle.

Les devis pour étendre le réseau d'assainissement collectif aux deux nouvelles habitations prévues sur les terrains vendus rue du Clos de l'Isle sont en cours. Dans les années à venir, un autre terrain rue du Clos de l'Isle sera peut-être divisé pour éventuellement recevoir 2 ou 3 maisons ; la desserte de l'assainissement collectif de cette portion sera anticipée si possible.



## ECOLE / PERI-SCOLAIRE

### Travaux et aménagements dans l'école

Cet été, des vidéoprojecteurs et des écrans ont été installés dans les classes de CP/CE et maternelle ; des anti-pince doigts ont été posés à l'école et à la cantine. Différents petits travaux ont été réalisés au cours de l'été, comme le nettoyage de la cour, l'entretien des jeux, l'affichage dans les classes de La Marseillaise, l'installation des drapeaux de la France et de l'Europe devant l'école... Un nouvel ordinateur portable a été acheté pour l'école pour environ 800 €.

Le projet d'occultation des fenêtres des salles de classe CP/CE et maternelles est en cours : les 3 options suivantes sont envisagées : pose de rideaux intérieurs, pose de stores intérieurs ou extérieurs, installation de volets roulants extérieurs motorisés.

### Recrutement en septembre 2020

La commune a engagé une jeune femme en tant qu'agent territorial pour pourvoir au remplacement d'une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) titulaire en congé maladie.

### Cantine

La cantine a été entièrement lessivée cet été. Le pain pour les repas est maintenant fourni par le Fournil de la Bergerie de Villarceaux. Nous sommes ravis que les écoliers mangent du pain BIO et local !

### Filets pare-ballons.

Les filets pare-ballons autour du terrain sportif, près de l'école ont été mis en place fin août, par l'entreprise Pouguet de Magny en Vexin. 70% du montant total H.T. (17 000 €) a été pris en charge grâce aux subventions accordées par le Département et par la DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux).



*Filets pare-ballons autour du terrain sportif*

### Approbation de la convention 2020/2021 « Centre de Loisirs Les Filous » de Villers-en-Arthies.

Le conseil municipal décide de renouveler cette convention qui permet aux familles dont les enfants fréquentent le centre de loisirs de bénéficier de tarifs préférentiels, la commune prenant à sa charge 36 euros par enfant et par jour de fréquentation.

## TRANSPORT / CIRCULATION

### Subvention communale pour les cartes de transport scolaire 2020/2021

Les contrats tiers payants « scolaire » et « étudiant » avec l'agence Imagine'r ont été reconduits pour 2020/2021 et Imagine'r a confirmé maintenir le même tarif que l'an dernier soit 350€ pour les lycéens et les étudiants et 158€ pour les collégiens (tarif annuel); le prix de la carte Optile est fixé à 119€ comme l'an dernier. Le conseil municipal décide de reconduire l'aide communale à hauteur de 50% du prix des cartes.

### Contrôles de gendarmerie côte de St Leu.

Les conseillers décident de demander aux gendarmes



*Route en sens unique côte de St Leu*

d'effectuer des contrôles afin de faire respecter le sens unique pour éviter des incidents voire des accidents graves.

### Transport collectif, Transport A la Demande (TAD)

La Région Ile-de-France accompagnée du Conseil Départemental du Val d'Oise et de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine souhaiterait mettre en place un « transport à la demande » en remplacement des lignes de bus actuelles aux plages horaires où elles sont peu utilisées. Un test est actuellement réalisé sur une partie du territoire de la Communauté de Communes Vexin Centre. Les conseillers sont d'emblée favorables au principe qui apporte une réponse plus écologique et plus économique au transport public.

L'étude initiale proposait que le TAD rapproche Chaussy de Vétheuil puis de Mantes; or, le bassin de vie, majoritairement sur Magny (voire Gasny ou Vernon) a été pris en compte dans l'étude finale.

Par ailleurs, la Région Ile-de-France souhaite dans les

années à venir, arrêter les bus « diesel » pour les remplacer par des véhicules « au gaz ».

Pistes cyclables.

Le Conseil Départemental du Val d'Oise développe les pistes cyclables en réalisant 3 boucles dont la n°3 passe par Chaussy ; les travaux ont eu lieu sur le chemin qui traverse le golf (entre Haute-Souris et La Comté). Lors de réunions récentes, il a été noté que le parcours Paris-Londres bénéficie de très bonnes routes/pistes dans l'Eure et la Seine Maritime mais pas dans le Val d'Oise.

Installation d'une chicane route de Villers.

Suite à plusieurs demandes d'aménagement émanant de la commune pour faire ralentir les véhicules à l'entrée



*Aménagement d'une chicane route de Villers*

du village près du cimetière, le Conseil Départemental du Val d'Oise a mis en place une chicane route de Villers.

Traversée de Chaussy par les poids lourds.

La proposition d'interdire la traversée du village par les camions en transit, sans pour autant l'interdire à la desserte locale est à nouveau évoquée.

Stationnement gênant et dangereux.



*Matérialisation des interdictions de stationner dans le village*

Le stationnement dans le bas de la rue de la gendarmerie est dangereux car rend la visibilité dans le virage très

## PROJET D'ÉVOLUTION DU RÉSEAU DE BUS VEXIN OUEST

Afin d'optimiser et d'améliorer l'offre du réseau de bus Vexin Ouest, dont Chaussy dépend, pour les usagers non-scolaires, (certains hameaux seront aussi en TAD pour le ramassage scolaire) mais également éviter la circulation des grands bus souvent vides en périodes creuses, une nouvelle organisation de transport local verra le jour au le 1er janvier 2021.

Le réseau sera structuré de la façon suivante :

- **2 lignes régulières** à grand flux seront maintenues (lignes 95.04 de Bray et Lu à Cergy et 9541 de Magny à Pontoise) de 5h à 22h30
- **12 lignes à vocation scolaire** fonctionneront pour les entrées et sorties des établissements scolaires (numéro des lignes de bus concernées en illustration), le matin et le soir (ou le midi les mercredi et samedi), uniquement hors ou en période de vacances scolaires.
- **un Transport à la Demande (T.A.D.)** complètera cette offre pour desservir les communes enclavées car à l'écart des axes routiers principaux (dont Chaussy) surtout pour les heures creuses en journée.

**Qu'est-ce qu'un T.A.D. (« Transport A la Demande ») plus précisément ?**

C'est un mode de transport en commun exploité avec des petits véhicules (minibus et / ou véhicules légers), fonctionnant sur réservation (application dédiée sur smartphone, site Internet, plateforme d'appels), desservant les arrêts du réseau de bus existant pour

mauvaise. Le marquage en jaune aux endroits les plus dangereux a été refait et une communication adressée aux propriétaires des voitures en stationnement gênant. Le stationnement de véhicules devant le poteau-incendie rue du Val est également évoqué : il est décidé de matérialiser l'interdiction de stationner devant le poteau-incendie par des bandes jaunes également.

Proposition de la mise en place d'un sens unique sur un tronçon de la rue du Val.

Le problème de circulation dans le virage au bout de la Rue du Val est expliqué sur plan (avec les risques d'accident à l'endroit où la chaussée est rétrécie); les éventuelles dispositions proposées sont de mettre tout ou partie de la rue en sens unique et/ou d'interdire tout ou partie du stationnement. Le sujet concerne principalement les habitations du virage à la fin de la rue du Val en remontant vers la côte de St Leu. La crainte de certains conseillers si la rue était en sens unique est que la vitesse des véhicules augmente et aggrave finalement le risque d'accidents, même en



rejoindre les trois grands pôles de transport suivants: Magny en Vexin gare routière, Aincourt, Mantes la Jolie gare.

Les détails du déploiement de cette nouvelle organisation vous seront présentés avant la fin de l'année. Surveillez le site Internet de la commune [www.chaussy95.com](http://www.chaussy95.com) ou abonnez vous à la lettre de la Commune (s'abonner sur <http://www.chaussy95.com/newsletter/>).



2 lignes régulières vers  
**LE PÔLE DE CERGY - PONTOISE**



95-04 Expresse Bray et Lu - Cergy  
Préfecture RER A  
95 41 Magny - Pontoise Gare

12 lignes scolaires

95-42 / 95-43  
95-44 / 95-45  
95-46 / 95-47  
95-48 / 95-49 / 95-50 / 95-51  
95-11  
95-10



TAD en complément des lignes  
scolaires, 3 points de rabattement  
TAD:

- Magny (Gare routière / Ccial  
Leclerc)  
- Aincourt (hôpital)  
- Mantes Gare / Limay ZA



Evocation de problèmes de circulation rue du Val

exemple, ce sont les villages environnants qui voient leur trafic routier augmenter.

Après avoir échangé, les conseillers décident de charger la commission Voirie de demander des devis à quelques bureaux d'études pour faire un état des lieux global des soucis de circulation et de stationnement sur tout le territoire de la commune et puis proposer des solutions.

Sur le même sujet de la dangerosité de la circulation, le Maire donne lecture d'une lettre/pétition remise en mairie et concernant la circulation dans le village et notamment grande rue.

### **BUDGET** – vote de février 2020

Vote du Compte Administratif 2019 pour le budget «Commune».

Après avoir entendu les comptes article par article et après que Monsieur le Maire se soit retiré, le compte administratif 2019 est approuvé à l'unanimité:

-Fonctionnement: résultat de clôture excédent de 529 437€

-Investissement : résultat de clôture excédent de 34 696€

Soit un résultat cumulé excédentaire de 564 133€

-Restes à réaliser 188 000 €

Vote du Compte Administratif 2019 pour le budget «Eau & Assainissement»

Le compte administratif 2019 est approuvé à l'unanimité:

-Fonctionnement : résultat de clôture excédent de 106 626 €

-Investissement : résultat de clôture excédent de 6 080 €

Soit un résultat cumulé excédentaire de 112 706,30 €  
Affectation des résultats 2019 du budget « commune »

Investissement Report excédent : 34 696 €

Fonctionnement Report excédent : 529 437 €

Accepté à l'unanimité.

Affectation des résultats 2019 du budget « Eau & assainissement »

Investissement Report excédent : 6 080 €

Fonctionnement Report excédent : 106 626 €

Accepté à l'unanimité.

Vote des taux des taxes directes locales pour 2020.

Les seuls taux devant être déterminés par la commune sont le taux du foncier bâti et le taux du foncier non bâti. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de maintenir les mêmes taux que l'an dernier, soit Foncier

Bâti 7.32% et Foncier Non Bâti 40.89%.

#### Vote des subventions aux associations

Le Conseil Municipal décide d'attribuer aux associations, les mêmes subventions que l'an dernier et de leur demander dorénavant de produire un dossier reprenant le nombre de leurs adhérents, leurs projets et leurs bilans financiers afin qu'une subvention puisse leur être attribuée par la commune.

#### Vote du Budget Primitif 2020 pour le budget «Commune»

Après avoir entendu la lecture du budget compte par compte et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité, le budget primitif 2020 de la commune à l'équilibre

fonctionnement 884 191 € / investissement 354 188 €

#### Vote du Budget Primitif 2020 pour le budget « Eau & Assainissement » (...)

fonctionnement 148 156 € / investissement 74 342 €

## SUJETS DIVERS

### Moyens modernes de paiement (prélèvements, virements...)

Afin de permettre aux usagers de régler les factures de cantine et garderie par ces moyens modernes, une demande d'autorisation est faite (et ultérieurement acceptée) à la Direction des Finances Publiques d'ouvrir deux Comptes de dépôts de fonds au Trésor.

### Plan Local d'Urbanisme

Le service du contrôle de légalité de la préfecture nous a adressé une lettre d'observations qui, après un entretien téléphonique, ne semble pas entacher notre PLU de nullité. Le PLU est donc opposable et est publié sur Geoportail Urbanisme.

### Location du jardin Rue du Val

Le locataire a donné congé; le jardin est reloué à la seule candidature que nous ayons finalement, aux mêmes conditions que précédemment. Un courrier est envoyé au voisin qui doit monter un mur en limite de propriété pour maintenir la terre qui s'effondre – ces travaux sont effectués courant 2020.

### Transfert de bail de 2 parcelles de terres agricoles

Monsieur Bigot prend sa retraite et transmet son exploitation à Madame Oury. Il convient de prendre une décision quant au bail qui lie la commune à l'EARL de MERE pour la location de deux parcelles pour un total de 2ha68 (poursuite du bail, reprise des terres ou vente). Le Conseil Municipal décide à la majorité

FESTIVAL THÉÂTRAL DU VAL D'OISE  
théâtre aux champs

**LES CARAVANES SPECTACLES** À voir en famille !

**ÉVÈNEMENT REPORTÉ**

**CHAUSSY**  
Samedi 14 novembre  
de 10h30 à 12h30  
& de 14h30 à 17h30  
Devant la mairie  
ENTRÉE LIBRE  
Renseignements : 01 34 20 32 00

www.thea-valdoise.org

avec 1 « contre » et 2 abstentions de continuer à louer ces terres agricoles et d'accepter de les donner en location pour 9 ans (bail agricole habituel) dans les mêmes conditions qu'auparavant.

### Réfection des réseaux de chauffage de l'ensemble mairie/école

Après le changement de la chaudière en 2018, l'entreprise ZYMBERI a terminé fin 2019 la deuxième tranche des travaux, à savoir les travaux de plomberie pour la régulation du chauffage. Plusieurs circuits de distribution de chauffage ont été créés et sont maintenant modulés en fonction des horaires d'utilisation de chaque salle.

### Poubelles / SMIRTOM

Certains habitants ne rentrent pas leurs poubelles dans leur propriété et les laissent sur le trottoir: inesthétique et gênant pour la circulation des piétons. Une lettre est adressée aux personnes concernées.

La distribution des nouveaux bacs poubelles est terminée pour tous les foyers en ayant fait la demande. Depuis le 1er juillet 2020, les déchets ne seront ramassés par les ripeurs que s'ils sont dans les nouveaux bacs; les anciens bacs et les sacs ne seront plus collectés.

Une communication ciblée en déposant des flyers d'information, les jours de collecte, sur tous les bacs non conformes a été réalisée. Les habitants concernés doivent demander d'urgence de nouveaux bacs sur le





**FESTIVAL THÉÂTRAL DU VAL D'OISE**  
théâtre aux champs

**Compagnie Adoc**

## **NOURRIR L'HUMANITÉ**

**CHAUSSY**  
**Samedi 14 novembre à 19 h**  
Salle des fêtes  
Renseignements & réservations :  
06 77 78 24 14  
6€ - 4€  
Tout public à partir de 12 ans

**ÉVÈNEMENT REPORTÉ**

www.thea-valdoise.org



site Internet du syndicat. Le problème des poubelles de la salle des fêtes persiste: dépôts de déchets et d'encombrants par des habitants de Chaussy. Il est rappelé que chaque citoyen doit évacuer ses déchets soit en les mettant dans ses propres poubelles soit en les déposant à la déchetterie de Magny-en-Vexin. (Pour rappel: la déchetterie est un service gratuit pour chaque foyer).

### Reconnaissance d'état de catastrophe naturelle du fait de la sécheresse

Deux demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour retrait et gonflement de terrain ayant occasionné des fissures sur les maisons ont été déposées en mairie, une dans le bourg, l'autre à Haute-Souris. Suite à la transmission de la demande en préfecture, celle-ci a répondu que l'étude dans le cas d'un problème de « retrait-gonflement » prendrait au minimum un an. Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu, les habitants concernés n'auront que 15 jours pour faire la déclaration à leur assurance.

Après analyse des données météo, la préfecture a rejeté ces demandes.

### Electricité / Linky / Eclairage public

Chaussy a fait partie d'un groupement de commandes pour la fourniture d'électricité via le syndicat départemental et a changé de fournisseur pour TOTAL ENERGIE à partir du 1er janvier 2020.

Le Maire relate une réunion qu'il a eue avec Enedis : 72% des compteurs Linky sont posés. Enedis va donner la possibilité à la commune de consulter nos différents compteurs communaux via un seul accès.

Les travaux de raccordement par Enedis des lignes enfouies en septembre 2019 ne sont toujours pas terminés ; de même, suite aux forts vents lors des orages, Orange, TDF et Enedis n'ont pas encore remis les réseaux en état malgré les différentes relances de la mairie. Depuis la mise en place de l'extinction nocturne, la consommation électrique de la majorité des points lumineux de la commune a diminué de 29 à 35% sa consommation à l'exception de celui de la rue Cachot qui a augmenté (sans que nous ayons à ce jour d'explication logique).

La mairie n'a enregistré que deux plaintes, depuis le début de cette période d'extinction nocturne ; il ne semble pas qu'il y ait davantage de vols ou de dégradations.

La possibilité d'étendre la plage d'horaire d'extinction est évoquée, peut-être éteindre plus tôt le soir en hiver et le matin en été.

### Villarceaux

Les organisateurs des féeries de Noël 2019 ont effectué un comptage des visiteurs et ont confirmé l'intérêt suscité par l'évènement : environ 4 000 personnes le samedi et 6 000 le dimanche. Le foyer rural avait délocalisé son marché de Noël à Villarceaux et avait organisé avec la commune le système des navettes en bus entre le centre du village jusqu'au domaine

Cependant les conditions de sécurité étaient loin d'être optimales surtout pendant le feu d'artifice, le dimanche en fin de journée. Les routes d'accès étaient bloquées du fait de nombreux véhicules en stationnement et les gendarmes ont dû intervenir.

En 2020, les Châteaux de Villarceaux auraient dû être ouverts comme les autres années, mais avec un programme de manifestations allégé. La crise du COVID-19 est passée par là et de nombreuses manifestations ont été annulées.



*Domaine de Villarceaux*

Vente de 2 parcelles de Haute-Souris intégrées dans le domaine privé communal.

Les deux parcelles (environ 770 m2 au total) que la commune a intégré dans le domaine privé communal faute de propriétaire connu, sont destinées à être vendues aux riverains. Elles ont été estimées par un professionnel : la parcelle E 210 de 157 m2 ne peut être constructible seule et est donc évaluée entre 1500 et 3000 € ; la parcelle E 207 de 609 m2 est très irrégulière et rend une construction très difficile, elle est estimée entre 25 000 et 30 000 €.

Les riverains, potentiels acheteurs, ont proposé un prix inférieur à l'estimation dans la mesure où ils s'engagent à viabiliser et aménager une partie du terrain afin de réaliser quelques places de parking et une aire de giration afin de pallier au manque de places et aux difficultés de circulation Impasse des Linbrioux et Rue de la Tuilerie. Après en avoir délibéré, sachant que le terrain est très encombré et de forme « décalée », difficile à vendre en l'état, le Conseil Municipal propose, à l'unanimité, de fixer le prix de vente de la parcelle E207 de 609 m2 à 19 000 € et celui de la parcelle E210 de 157 m2 à 4 000 €, soit un total de 23 000 €.

Les ventes aux riverains des deux parcelles de Haute-Souris (biens sans maître) sont maintenant signées aux conditions proposées par la commune.

Le marché de Chaussy s'intègre maintenant dans les marchés locaux du dimanche :

Omerville, le 1er dimanche du mois ; Chaussy, le 2ème dimanche; Magny et La Roche, le 3ème dimanche; Genainville, le 4ème dimanche.

Marché mensuel de Chaussy le 2° dimanche de chaque mois Il est fait appel aux bonnes volontés, bénévoles élus ou non, pour l'organisation du marché mensuel (affichage dans la semaine qui précède, installation du marché et fermeture).

N'hésitez pas à nous rejoindre !



Marché de Chaussy le 2° dimanche chaque mois

Chevaux de Boucagny

Ces chevaux abandonnés dont la commune s'occupait depuis 2 ans (fourniture du fourrage, abreuvement) ont été pris en charge par l'association « SOS cheval » début août 2020. Ils sont maintenant heureux dans les pâturages bien verts du Puy-de-Dôme. La commune a financé le transport et remercie les bénévoles et les différents acteurs ayant oeuvré pour trouver une solution.

Terrain de la gendarmerie

L'achat par la commune aux domaines du terrain route de la gendarmerie est maintenant acté. L'étude concernant le projet de constructions à usage d'habitations va pouvoir être lancé.

Matinée des associations

Toutes les associations percevant une subvention de la commune et même celles qui ne sont pas domiciliées à Chaussy ont été sollicitées pour participer à une matinée des associations en même temps que le marché, dimanche 13 septembre 2020. 13 associations sur 15 ont répondu présent.

L'initiative a été très appréciée des associations et des Calcédoniens.



Téléthon 2019

Le Téléthon a eu lieu le 7 décembre 2019 avec vente de croissants, parcours de marche et repas participatif le soir. Chaussy a été associé aux communes d'Amenucourt, de Bray-et-Lû, d'Omerville et d'Ambleville. La commune a participé à l'achat de banderoles.

Salle des fêtes

Il est rappelé que chaque association utilisant la salle des fêtes est en charge de la mise en place et du respect de son propre protocole sanitaire.



# IL Y A 100 ANS NAISSAIT NOTRE MONUMENTS AUX MORTS !

Au sortir de la Grande Guerre, fin 1918, vint le temps des commémorations. Mais les veuves et les orphelins ne peuvent pas tous se recueillir sur les tombes de leurs défunts ; suivant les batailles, les soldats tués ont été inhumés sur place.

Comme de nombreuses communes, Chaussy fait ériger un monument aux morts en l'honneur de ses enfants tombés pour la patrie. Revenons avec quelques documents historiques sur cette édification, lieu du souvenir encore plus de 100 ans plus tard pour des générations qui n'ont pas connu la guerre.

C'est dès février 1919 que Mr. Tricot et le Comte de Villefranche, maires successifs de Chaussy, ont l'idée et proposent au conseil municipal l'érection du monument. Initialement prévu au cimetière, et sous l'influence d'une pétition de calcédoniens, il sera finalement érigé au carrefour très passant des routes de Magny et de Villers. Comme souvent pour la construction de ces monuments à cette période, les habitants sont sollicités par le biais d'une souscription. Les subventions communales et dons complètent le financement (en particulier dons du Comte et de la Comtesse de Villefranche pour le terrain et plus de la moitié des fonds nécessaires).

L'architecte Charles Wallon, diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts se voit confier la conduite des travaux de l'ouvrage. La première pierre est posée lors d'une cérémonie le 2 novembre 1919.

Paul-Marcel Dammann, artiste montgeronnais, grand médailleur, né en Alsace en 1885, est chargé de la sculpture. Combattant de la Grande Guerre, porté disparu dès les premiers engagements sur la Marne, il est en réalité prisonnier et passe tout le temps de la guerre en captivité. Après guerre, il est très engagé dans le travail à la mémoire de ses frères d'armes. Il réalisera ultérieurement également d'autres monuments aux morts dont celui de sa petite ville, Montgeron.

L'inscription initialement prévue lors du conseil municipal de décembre 1919 « Montrons-nous



Photo actuelle du Monument aux Morts

dignes de leur Vaillance, Travaillons, nous aussi, à la grandeur de la Patrie » sera finalement remplacée par « Vos aînés sont morts pour sauver la France. Enfants ne l'oubliez jamais ». L'inauguration a lieu en 1921 et rassemble une foule importante.

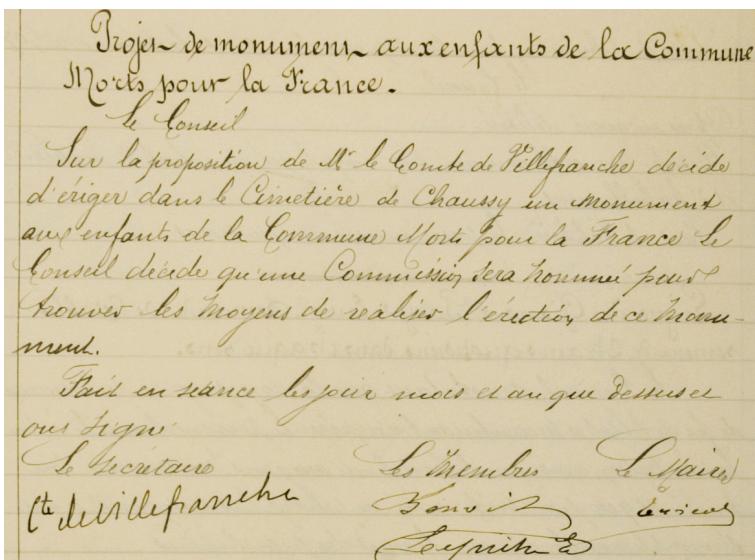
Les cérémonies du 11 novembre vont bientôt avoir lieu. N'est-ce pas le moment de nous souvenir et d'être simplement présents lors des commémorations ?

**Michaël ROLLOIS**

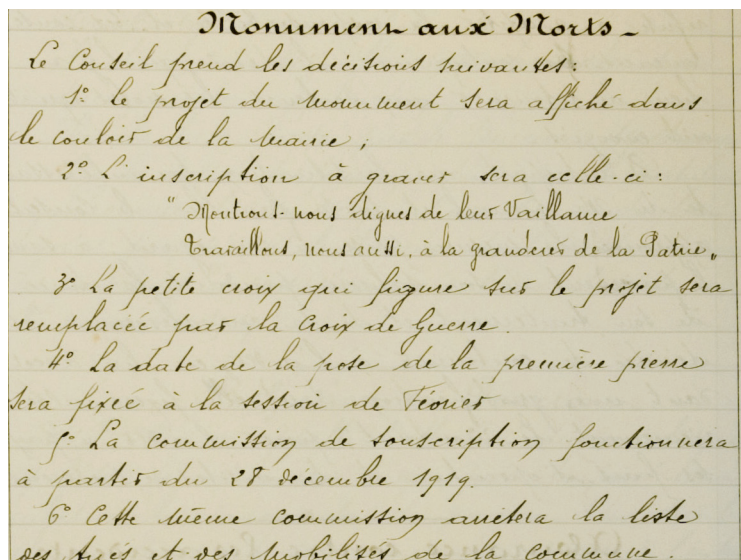
Remerciements à l'Association Image et Patrimoine de Chaussy (M Sarazin et Tavoni) pour les illustrations et la relecture attentive.



Photo de l'inauguration du Monument aux Morts datant de 1921



Délibération du conseil municipal de Chaussy de février 1919 pour la création d'un Monument aux Morts

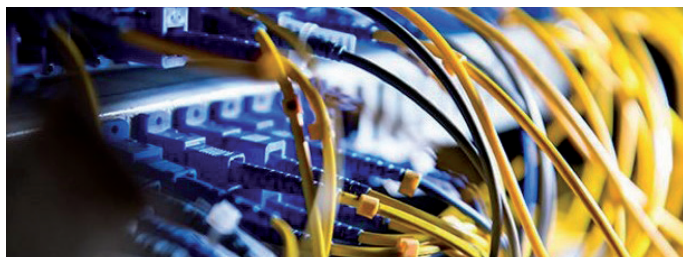


Délibération du conseil municipal de Chaussy de décembre 1919 pour détailler le projet de Monument aux Morts



## LA FIBRE : POURQUOI FAIRE ?

Depuis la fin de 2019, la fibre est arrivée à Chaussy. Le Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique a missionné TDF (TéléDiffusion de France) pour déployer le réseau Vortex qui raccorde 116 communes du Val d'Oise, pour un montant de 100 millions d'euros.



**Que cela soit au travail, à domicile ou en déplacement, nos usages sur Internet nécessitent de plus en plus une qualité de service optimale : vidéos en ligne sur nos téléphones, télévision connectée ou encore visio-conférence. D'autres usages encore plus nouveaux se développent, comme les objets connectés, dont le nombre croît exponentiellement. Enfin, la crise sanitaire qui a poussé le développement du télétravail, qui deviendra, pour certains d'entre nous, une façon durable de travailler.**

Tous ces usages nécessitent de disposer d'un réseau qui permette de transporter cette énorme masse d'informations, particulièrement quand il s'agit de vidéo. Le déploiement de la fibre, qui vient remplacer nos lignes téléphoniques qui transportaient jusqu'alors notre ADSL, offre de nombreux atouts :

- Un accès illimité et simultané pour toute la famille et des nouveaux usages démultipliés (réalité virtuelle, streaming, jeux vidéo, TV 4K, TV à la demande, objets connectés...).
- Des villages redynamisés grâce à la téléconsultation médicale et au télétravail, permettant notamment aux jeunes générations de s'installer à l'extérieur des centres urbains.
- Une offre de services publics renforcée (couverture des lieux publics, collège-lycée numérique, vidéoprotection...) pour les collectivités.

### Quelle offre à Chaussy ?

A Chaussy, l'ensemble de la commune et des hameaux est aujourd'hui raccordable. Le raccordement à la fibre offre un accès triple play, c'est à dire Internet, TV et téléphone filaire.

Plusieurs fournisseurs d'accès proposent aujourd'hui à Chaussy le raccordement Fibre : **iBloo, Coriolis, K-Net, Ozone, Videofutur, Nordnet, Orange, Bouygues, Free, SFR, Sosh, Red.**

### Le raccordement

Si vous êtes propriétaire d'une maison individuelle, vous pouvez vous adresser directement à un des opérateurs pour faire raccorder votre logement. Si vous êtes locataire, il convient avant tout de se rapprocher de votre propriétaire, qui ne peut, sans motif réel et sérieux, s'opposer à votre demande. Dans le cas de copropriétés, c'est en assemblée générale de copropriétaires que la décision est prise de raccorder l'immeuble au réseau.

Une fois votre décision prise de vous abonner à la fibre, il vous faudra choisir votre opérateur parmi ceux qui proposent une offre à Chaussy et selon les tarifs pratiqués par chacun d'entre eux. Grâce à la portabilité, vous pourrez conserver votre numéro de téléphone filaire actuel.

Votre logement devant être raccordé au réseau fibre de la commune, c'est le fournisseur d'accès qui gère cette prestation pour faire aboutir la fibre à votre box. L'opération prend en général quelques heures. La fibre passe le plus souvent par les mêmes voies d'accès que votre ligne téléphonique actuelle et ne nécessite donc pas ou peu de travaux à l'intérieur de votre habitation. Il sera cependant nécessaire de changer votre box. Selon les opérateurs, et parfois sous réserve d'un engagement, ce raccordement peut-être gratuit. C'est un point à vérifier. Attention, les offres gratuites ne sont pas illimitées et dépendent des opérateurs. Enfin, selon les cas, vous pourrez obtenir des offres incluant une ou plusieurs lignes mobiles.

Une fois raccordé à la fibre, plus de vidéos saccadées ou d'attente pour obtenir un site. Mais attention tout de même: la qualité et la rapidité de votre liaison avec internet dépendent également du réseau wifi interne à votre habitation (les murs sont épais à Chaussy !) et, bien sûr, des capacités du serveur à qui vous demandez une information !

**Eric Duval-Valachs**



# QUELQUES NOUVELLES DE NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VEXIN VAL DE SEINE

Dans la continuité des élections municipales, le conseil communautaire Vexin Val de Seine a été renouvelé. Lors de la séance du 11 juillet 2020 ont été élus le président ainsi que les 7 vice-président(e)s. Chaque vice-président(e) a en charge des commissions consultatives qui soumettent des propositions qui sont actées (ou pas) lors des conseils communautaires. Chaque commune peut être représentée dans ces commissions par un(e) élu(e). Concernant Chaussy, nous sommes présent(e)s dans l'ensemble de ces commissions. Vous trouverez ci-dessous le nouvel organigramme de notre communauté de communes.

les mois et années à venir, il est notamment question du ruissellement dans le cadre de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), la gestion de l'eau et de l'assainissement,...

Tout comme pour les conseils municipaux, il est possible pour chaque citoyen d'assister en tant qu'auditeur aux conseils communautaires, sous réserve des dispositions liées au Covid 19.

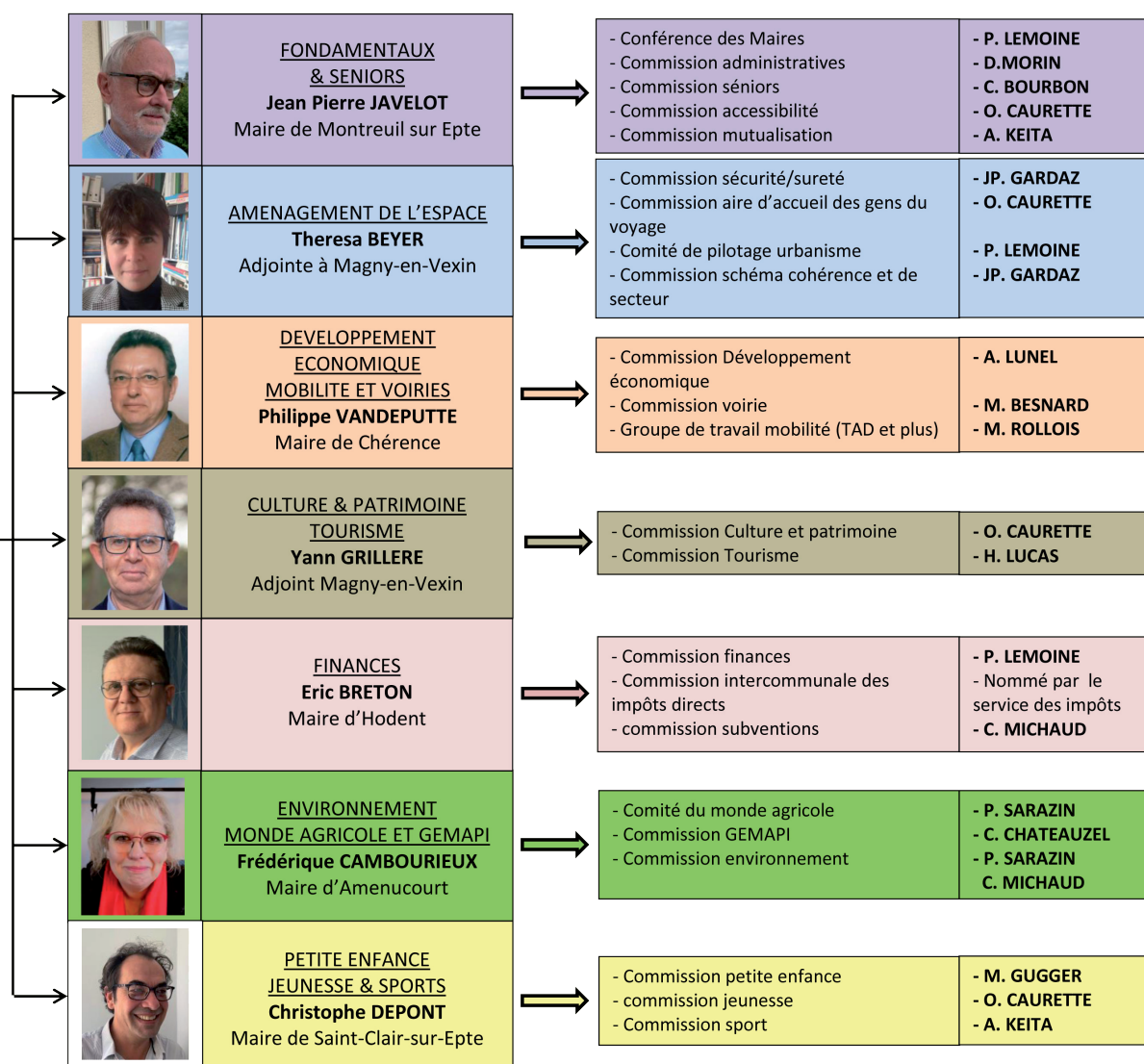
Au fil des années, la communauté de communes prend de plus en plus de poids et un certain nombre de compétences des communes lui sont transférées, soit par vote des communes soit par injonction législative. La présence de vos élus municipaux dans ces commissions nous semble donc indispensable. Parmi les charges qui pourront être transférées dans

La CCVVS dispose d'un site Internet sur lequel vous pourrez trouver des informations complémentaires (<https://vexinvaldeseine.fr>). Un des appendices du site est dédié aux commerces et aux PME dans lequel vous retrouverez de nombreuses informations dont des offres d'emploi (<http://commerces-pmevexinvaldeseine.fr/>).

**Olivier CAURETTE**



**PRESIDENT**  
**Jean François RENARD**  
Maire de Villers en Arthies



## THÈME DE L'ANNÉE : LES RÉGIONS DE FRANCE

Après une fin d'année scolaire difficile pour cause de confinement, d'école à distance, d'accueil partiel dus à la pandémie, tous les enfants ont eu plaisir à reprendre le chemin de l'école en septembre pour une rentrée basée sur les retrouvailles et le retour à un fonctionnement normal ; retrouver les camarades de classe et les maîtresses, même masquées a été une joie (partagée) !

Cette année les petits et les grands de l'école vont en apprendre plus sur nos belles régions avec la découverte de la géographie, de l'histoire et du patrimoine mais aussi de la gastronomie et du folklore français.

En cette rentrée 2020/21, ils sont au nombre de 58 répartis ainsi dans les 3 classes :

- 20 en classe maternelle (petite, moyenne et grande sections) : Sandrine FURIC
- 20 en classe de CP/CE1/CE2: Catherine GLAUS
- 18 en classe de CM1/CM2 : Françoise BUISINE

Deux ATSEM secondent efficacement les enseignantes: Virginie BOIROT et Nathalie THURIES qui n'a pas pu malheureusement reprendre le chemin de l'école pour le moment : le risque pour sa santé étant trop élevé mais nous espérons la retrouver très vite lorsque le virus sera moins présent, elle a été remplacée par Anaïs en début d'année puis par Samia. Deux Aides de Vie (AESH pour le suivi de la scolarisation des élèves en situation de handicap) sont également présentes à temps plein : Sabrina DiFrancesco et Corinne Héraut.

Nous espérons pouvoir effectuer quelques sorties cette année (découverte du patrimoine, participation à des activités sportives USEP) dont le financement est pris en charge en partie par la municipalité que nous remercions chaleureusement et par l'Association Sportive et Culturelle de l'Ecole (ASCE).

### QU'EST CE QUE L'ASCE?

L'ASCE est une association composée d'enseignantes et de parents d'élèves de l'école de Chaussy ayant pour ambition de rassembler les parents, les enfants et les habitants du village lors de moments conviviaux en organisant et participant à des événements : vente de calendriers et d'objets personnalisés avec les

dessins des enfants, organisation d'une soirée annuelle à thème à la salle des fêtes, du carnaval, de la brocante de printemps ou encore de la kermesse de l'école.

Les événements permettent de récolter des fonds servant à financer en partie les projets pédagogiques

des enfants de l'école (abonnements presse, achat de matériel de sport, sorties scolaires...).

Plusieurs événements sont organisés conjointement avec la mairie et les autres associations du village (foyer rural, comité des fêtes, club de l'amitié) dans un but de convivialité partagée avec



Source : Ministère de l'Intérieur

Un projet artistique est en cours avec La Source de Villarceaux et verra les élèves s'intéresser de plus près au chemin de randonnée des Porcherons : mosaïques et totems au programme !

De jolis projets en perspective malgré les restrictions liées à la crise sanitaire !

**A bientôt pour de nouvelles aventures scolaires...**

**Françoise Buisine**





l'ensemble des participants.

Ces manifestations ne sont possibles que grâce à la présence de parents bénévoles, et au soutien «logistique» de la municipalité.

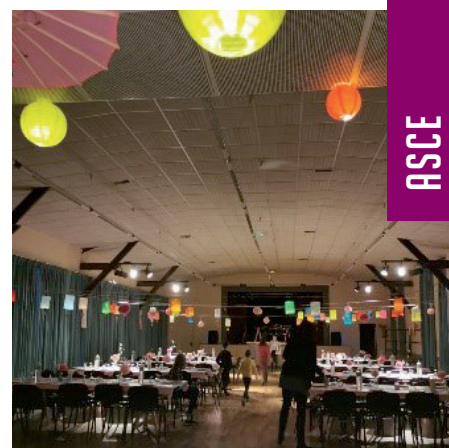
### Déroulement de cette année scolaire 2019-2020:

L'ASCE a organisé et participé à peu de manifestations au cours de l'année scolaire 2019/2020, marquée par la crise sanitaire de la COVID-19 qui a limité les actions de

l'association et les sorties scolaires des enfants et nous le déplorons.

Le thème de l'année était les châteaux. Sur cette année scolaire, l'ASCE a organisé et participé

- A la vente de calendriers et planches à découper en décembre 2019,
- A la Soirée asiatique du 29 février 2020.



Le 9 octobre 2020 a eu lieu l'Assemblée Générale annuelle de l'association. Cette année, 3 membres du bureau étant sortants : Anne RICHER, vice-présidente, Sonia FLORENT, secrétaire et Emilie MORAT, secrétaire adjointe, un nouveau bureau a donc été élu :

					
Magalie GAUDFROY Maman de Léo, CE1 \$ Présidente	Sarah ALLIE Maman de Morgan, CE1 \$ Vice-présidente	Freydice THELOT Maman de Louis, CE1 \$ Secrétaire	Sophie SARAZIN Maman de Margaux, CE1 et Clarysse PS \$ Secrétaire adj.	Françoise BUISINE Directrice et Maîtresse des CM \$ Trésorière	Sandrine FURIC Maîtresse des maternelles \$ Trésorière adj.

Nous remercions très chaleureusement Anne, Sonia et Emilie pour leur implication et leur bonne humeur durant ces années passées au sein du bureau et souhaitons la bienvenue à Sarah, Freydice et Sophie.

L'année scolaire s'annonce sous le thème des régions de France, voici les dates à retenir:

<b>Décembre</b>	• Vente de <b>calendriers 2020</b> et de <b>tabliers personnalisés</b> avec les dessins des enfants
<b>Janvier</b>	• <b>Samedi 9 janvier</b> : Soirée repas à la salle des fêtes
<b>Mars</b>	• <b>2 après-midi</b> : Préparation du bonhomme Carnaval par les enfants
<b>Fin Mars</b>	• <b>Samedi 27 mars</b> : Carnaval sur le thème des Régions de France
<b>Avril</b>	• <b>Samedi 03 avril *</b> : Chasse aux œufs de Pâques <i>en collaboration avec les autres associations du village</i> • <b>Dimanche 18 avril *</b> : Brocante de Printemps avec tenue de la buvette par l'ASCE
<b>Juin</b>	• <b>Samedi 12 juin</b> : Kermesse de l'école

(\* Dates soumises à confirmation de la mairie et des autres associations)

**Nous comptons plus que jamais sur le soutien de tous pour faire vivre cette jolie association qui appartient à nous tous, enseignants et parents d'élève.**

**l'équipe ASCE**

## UNE ANNÉE BLANCHE POUR LES CHÂTEAUX DE VILLARCEAUX...

L'année 2020 restera dans les souvenirs comme l'une des pires années qu'aura vécu Villarceaux et son calendrier de Saison...

En raison du confinement lié à la pandémie, le domaine a dû garder ses portes closes jusqu'au mois de juin...

Les jardins furent réouverts, dans des conditions strictes : masque obligatoire pour les visites, gel hydro alcoolique à l'accueil (qui a été modifié), et au château, distanciations physiques, suspension des visites de groupe, fermeture du château pour les Journées du Patrimoine, en raison de l'étroitesse des salons... le domaine s'est adapté aux consignes règlementaires...

L'intensité de la crise sanitaire, en Ile-de-France, a amené la Région à annuler la presque totalité des manifestations initialement prévues au sein du domaine.

Le programme 2020 aurait dû être riche de rendez-vous et d'évènements, comme chaque année depuis plus de 20 ans !!!

Nous le savons tous : de nombreuses communes ou institutions, partout en France, ont été confrontées à la même nécessité de santé publique : éviter d'organiser de grands rassemblements de personnes, au risque de favoriser, involontairement, la circulation du virus et de mettre en jeu la santé de nos concitoyens, notamment celle des plus fragiles...

Les fêtes votives, concerts, kermesses, feux d'artifices du 14 juillet, bals, fêtes populaires sur nos lieux de vacances, ont été, partout, annulés et reportés...

L'annulation de la Saison ne fut, certes, pas une décision prise à la légère. Mais elle était nécessaire, dans le contexte que nous connaissons. Comment recevoir une foule nombreuse et compacte dans le cadre, étroit et resserré, de la Cour des Communs ? C'était impossible...

Villarceaux a donc vécu une «année blanche», sans animation, même si la reprise progressive et pour des effectifs très limités d'enfants, des ateliers de La Source/Villarceaux a permis de maintenir une vie artistique entre ses murs...

A l'heure où j'écris ces lignes, le virus circule très activement, à nouveau, en Ile-de-France. Le nombre de personnes positives au virus et les hospitalisations augmentent...

Les autorités publiques nous demandent d'être extrêmement prudents et de limiter au maximum les rassemblements...

Nous devons être attentifs à ces recommandations de bon sens. Nous avons conscience de ce que cela représente pour les commerçants, artisans, exposants, visiteurs, familles, artistes, privés de leurs traditionnels rendez-vous...

Cette situation est inédite. Et nous devons l'affronter en responsabilité... J'espère que chacun le comprendra.

Le temps viendra, le plus rapidement possible nous l'espérons tous, où nous reprendrons une vie plus « normale », où Villarceaux redeviendra un lieu de découvertes et d'émotions...

En attendant, notre saison reprendra en 2021... sous de meilleurs auspices et pour le plaisir de tous ! Prenez soin de vous... et des autres !

A l'année prochaine !

**Thierry Labussiere**, Région Ile-de-France,  
Conservateur du domaine de Villarceaux.





# EXPOSITION FACE À FACE À LA SOURCE VILLARCEAUX!

Samedi 10 octobre 2020 La Source-Villarceaux a organisé sa journée portes ouvertes annuelle de 14h à 18h.

**LA SOURCE-VILLARCEAUX**  
L'art au service du social

**JOURNÉE PORTES OUVERTES**  
**EXPOSITION**

**FACE À FACE**  
**ATELIERS XVIII - LA PLANÈTE**  
**SAMEDI 10 OCTOBRE 2020, DE 14H À 18H**

Exposition « face à face Ateliers XVIII - La Planète »  
ouverte du 10 octobre au 30 novembre 2020  
Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

**LA SOURCE-VILLARCEAUX**  
Domaine de Villarceaux  
95710 CHAUSSEY

www.associationlasource.fr  
Tel : 01 34 67 78 83 / Entrée gratuite  
Merci de respecter les gestes barrières

Partenaires de La Source-La Guéroulde

Partenaires nationaux de La Source

Cette journée a été l'occasion du vernissage de l'exposition «Face à face - Ateliers XVIII - La Planète».

Un dialogue entre les travaux des enfants réalisés entre septembre 2019 et août 2020 et les œuvres des artistes qui ont dirigé les ateliers, en particulier les résidentes **Domitille Martin, Lucie Passama** et **Sophie Truant**. Télécharger le programme !

**Actuellement fermée pour cause de crise sanitaire, l'exposition été initialement ouverte du 10 octobre au 30 novembre 2020, du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h avec un accueil des groupes sur rendez-vous. Entrée gratuite.**

Pour tous renseignements : 01 34 67 78 83

Dans le respect des mesures sanitaires, l'accès aux salles d'exposition était limité en nombres de visiteurs simultanés, suivant un sens de circulation défini. Port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans.

Pour soutenir les actions de La Source:

**JE DONNE** sur

[www.associationlasource.fr/](http://www.associationlasource.fr/)



## LES AMIS DU DOMAINE DE VILLARCEAUX

Si Villarceaux n'a pas proposé de manifestations cette année, l'association des Amis n'est pas pour autant restée inactive. Outre les diverses actions de solidarités et d'entre-aide durant le confinement, elle se mobilisera dès le mois d'Avril pour aider une catégorie quelque peu délaissée : les artisans. Ceux-là même qui depuis 10 ans ont participé aux manifestations et ainsi contribué à la renommée de Villarceaux.

Après la mise en place d'un salon d'artisans virtuel (toujours en ligne sur le site de l'association [www.amisdevillarceaux.fr](http://www.amisdevillarceaux.fr)), elle participera à la création d'un salon d'artisans d'art et de savoir-faire au Clos Magnitot, en juillet. Durant l'été, elle proposera sur Villarceaux 4 journées « Nature » afin de participer à l'animation des Parcs et Jardins en Ile de France et dernièrement la journée cueillette et cuisine des plantes sauvages, qu'elle organise à cette époque depuis 5 ans. Comme à son habitude, l'association des Amis apporte régulièrement son soutien, voire son expertise, aux associations et pour diverses initiatives de la Région. Il en été ainsi des Portes Ouvertes du Moulin de Pont

Rû, un lieu emblématique, aux portes de Bray et Lû qui lance son projet de création d'un Jardin Pédagogique. La préservation et la valorisation de l'environnement sont en effet des valeurs que partagent les deux associations.

**A ce propos, n'hésitez pas à les rencontrer et à parcourir leur site : [www.moulindepontru.com](http://www.moulindepontru.com).**

**Patrick MONIN**



## LE CLUB DE L'AMITIÉ DE CHAUSSY

L'association est ouverte à tous, sans limite d'âge. Elle a pour objectif d'animer des rencontres et créer des liens entre ses membres, de les aider à résoudre certaines difficultés en les informant, d'organiser des animations ayant pour but de rompre l'isolement.

A cet effet, nous vous proposons toute l'année:

-les lundis à la salle des fêtes de Chaussy de 17h30 à 18h30, de la gymnastique douce.

-un mardi sur deux : jeux divers à partir de 14h30 dans la salle des associations.

-tous les jeudis, rendez-vous place de la mairie, pour une promenade pédestre aux alentours de Chaussy.

Revenons un peu sur les événements de fin 2019.

**En septembre 2019** du 23 au 28 septembre, nous étions 32 à partir pour la région d'Annecy et Aix les bains, avec les cars MONDDIA FRANCE PARIS et notre chauffeur préféré Paulo.

Nous avons été accueillis à Saint Ferréol par un couple sympathique (ayons une pensée pour eux en cette période) La restauration y était très variée et fine.

A Annecy, nous avons visité la veille ville, fait un tour sur le lac, puis les jardins secrets de Vaulx où notre chauffeur nous a fait une démonstration de sa compétence.

Ensuite pendant deux jours Christian, notre guide, nous a accompagnés : Aix les Bains, l'abbaye de Hautecombe, la fonderie Paccard avec un concert, Chamonix la Mer de Glace et le train à crémaillère du Montenvers.



Nous avons pris le chemin du retour et nous avons fait un arrêt à Epoisses pour le traditionnel repas du retour.

### Le samedi 26 octobre 2019

52 personnes partaient pour un spectacle au théâtre des Deux Ânes pour un festival de satires sur les femmes et hommes politiques. Après avoir bien ri, un petit tour dans Paris nous a permis de revoir Notre-Dame (sans sa flèche), suivi d'un repas au restaurant avant de reprendre la route de Chaussy.

### Le 17 novembre 2019

85 personnes se sont réunies à AVENY pour le déjeuner avec animation.

### Le 3 Décembre 2019

Journée bleu voyage (démonstration vente le matin) déjeuner puis marché de Noël à Amiens.

### Le 08 Février 2020

Avant le confinement, nous avons pu nous réunir pour notre Assemblée Générale, 124 Adhérents étaient présents. Madame AMISSE a ouvert la séance avec une pensée pour les malades et les personnes décédées.

Ensuite lecture des différents rapports : moral, financier et d'orientation qui ont été approuvés. Réélection au conseil d'administration des 6 membres sortants.

Nous avons clôturé cette assemblée par un repas. Nous nous sommes donné rendez-vous pour le couscous. Et hélas voilà le confinement...

Depuis nous avons dû annuler : le couscous, la sortie théâtre ainsi que le voyage à Malte qui a été reporté. Avec beaucoup de précautions; quelques séances de gym ont pu reprendre en fin juin.

Depuis septembre la gym et la promenade du jeudi ont repris.

Depuis le 6 octobre l'activité jeux est de nouveau ouverte une semaine sur deux (masque et gel



obligatoire)

Pour le moment il nous est difficile de programmer à long terme.

Nous n'avons aucune nouvelle du Star Paradise pour notre repas de Novembre 2020

Nous étudions une sortie au champ de course de Vincennes avec repas au restaurant Panoramique le 20 novembre 2020 fin d'après midi. (Nombre de places maxi 50).

### Les prévisions 2021 (sous réserve):

- Assemblée Générale le 6 février 2021
- Couscous le 21 mars 2021
- le 16 avril 2021 « les Bodins » à Rouen
- 9 au 26 mai 2021 Voyage a Malte
- Loto le 6 juin 2021 (sous réserve animateur)
- Brocante le premier week end de juillet 2021
- Sortie Paris avec théâtre et restaurant en septembre ou octobre 2021
- Novembre 2021 repas de fin d'année
- Décembre 2021 voyage (Royal Palace et marchés de Noël en Alsace)

Elisabeth AMISSE





# IMAGES & PATRIMOINE

Association jeune de 20 ans, discrète mais très active « Image & Patrimoine du Vexin » est l'une des associations du village la moins connue, du moins par les nouveaux résidents.

## Chaussy, un siècle d'histoire.

Créée en 2000 pour permettre l'édition de la «**Monographie de Chaussy**», elle proposera à la suite, une première exposition «**Chaussy, un siècle d'images**» à partir de cartes postales et de photos privées prêtées par des Calcédoniens. A la suite de ce succès et au vu de la richesse du patrimoine du village, c'est une petite équipe de passionnés d'histoire qui durant plus d'une dizaine d'années travaillera sur les **Archives de la Commune**. Les premiers résultats présentés en 2012, feront apparaître 24 thèmes, allant de la Révolution, avec une copie du registre de doléance, au surprenant télégramme du Général de Gaulle.

## Rencontres Photographiques en Vexin.

Parallèlement à ce travail d'historien, l'association lancera en 2007, les «**Rencontres Photographiques en Vexin**» afin de proposer, ce qui n'existe pas sur le Vexin, un salon photos, en regard des nombreux salons de peintures. Avec ce concept, ils veulent compléter leur démarche vis-à-vis de la « petite histoire », celle des villages et des familles qui à défaut d'écrits se découvre plus facilement avec l'image. Avec pour principe le photoreportage, ils proposent aux photographes, quel que soit leur niveau, de présenter un sujet en 5 à 10 photos, préparant ainsi, en images, le patrimoine de demain. **La prochaine édition se déroulera à Chaussy les 13 et 14 novembre 2021.**

## Plus d'initiatives : Randonnées, Musique, Patrimoine et Photo des Villageois...

Association très attachée à l'histoire de son village, elle n'en oubliera pas pour autant ses habitants actuels. Elle proposera ainsi des **Randonnées du Patrimoine** sous forme de chasse aux trésors, plusieurs types de salons comme celui des collectionneurs, mais aussi des artistes du village. N'oublions pas la réalisation de la **Photo de Famille des Habitants de Chaussy**, tous (ou pratiquement) réunis sur la place centrale. Un beau souvenir qui trône sur l'un des murs de la mairie. La création du «**Cinéma de Papa**» est aussi une autre façon de rassembler d'autres

passionnés d'images et d'un patrimoine humain que l'on retrouve aux origines du cinéma.

Discret, l'association sera à l'initiative de la création d'un **Catalogue en Images**, présentant le petit patrimoine du village (richesses architecturales, curiosités, constructions...). Plus connu sous le nom de petit inventaire. Cette démarche fit de Chaussy, le **Village Pilote du Vexin** pour la restauration de son église par le Parc Naturel Régional du Vexin.

En 20 ans d'existence, Images & Patrimoine a été à l'origine de nombreuses initiatives pour faire vivre son village. A l'écoute des Calcédoniens, elle a aussi aidé, participé, accompagné d'autres réalisations comme le **Festival Vexin Musiques Actuels** en 2014, 2015 et 2016.

## Jazz à Chaussy

Si la promotion de l'image et la défense du patrimoine sur le village sont toujours les bases de sa raison d'être, elle évolue depuis peu, en organisant plusieurs éditions du Jazz à Chaussy. Une autre manière de lier histoire et musique ayant de nombreuses racines communes, tout en proposant un nouveau centre d'intérêt aux Calcédoniens. Les dates du Jazz à Chaussy sont désormais arrêtées pour la saison 2021, à vos agendas! **Les vendredis 8 janvier, 12 février, 5 mars, 7 mai, 8 octobre et 19 novembre.**

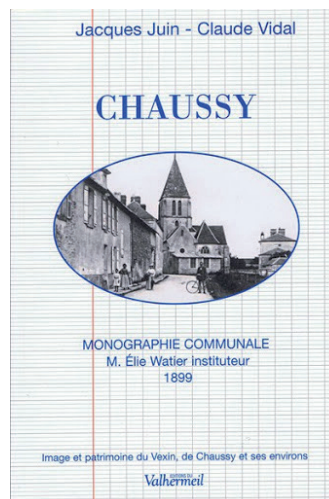
## Venez nous rejoindre

20 ans, c'est le bel âge dit-on, celui des choix et d'une certaine réflexion. A cette occasion nous proposons à ceux qui se sentent proche de nos valeurs, ou à ceux qui souhaitent entreprendre, créer, organiser, jouer... de nous rejoindre, afin d'agrandir notre équipe !

Adhérez à Image & Patrimoine afin de participer à la vie culturelle de votre village !

Patrick MONIN

Contacts pour adhérer:  
Thierry TAVONI: 06 45 66 65 82  
Patrick MONIN: 06 72 92 65 09



## FOYER RURAL : SPORT, CULTURE ET DIVERTISSEMENT

L'équipe du Foyer Rural de Chaussy est toujours présente aux côtés des petit(e)s et des plus grand(e)s en vous proposant diverses activités sportives et culturelles. L'objectif est de vous compter de plus en plus nombreux. N'hésitez pas à nous rejoindre. Venez essayer toutes nos activités quelques séances, vous déciderez ensuite !

Nous tenons à remercier vivement les membres du bureau qui nous quittent : bonne continuation à Hélène Lucas, Emelyne Riffier et Marie Fressier. Qui dit «au revoir» dit «bienvenue» à d'autres!!! De nouveaux membres élus par l'assemblée générale du 1er octobre 2020, intègrent l'équipe : bienvenue à **Michèle Joveniaux-Nivard** et **Michèle Morin** !

L'équipe est désormais la suivante:  
**Alexandre Keita (président), Marie Luce Cuinas-Gil (vice-présidente), Sandrine Chardigny (secrétaire), Nathalie Rollois (secrétaire adjointe), Michèle Joveniaux-Nivard (trésorière), Carine Lepolar, Michèle Morin.**

Nous avons besoin également de Vous. Nous comptons sur tous et toutes pour apporter votre aide lors de la préparation de manifestations et l'animation des activités.

**Vous avez une idée d'activité nouvelle ? Suggérez-la nous et nous l'organiserons avec vous !**

Comme vous le savez, toutes les activités ont été suspendues au 2ème trimestre 2020, du fait de la crise sanitaire, qui nous a conduit à modifier, à reporter, voire annuler certains de nos évènements.

Mais avec persévérance et en mettant en place des moyens originaux, nos animateurs ont réussi à conserver, avec les adhérents, ce lien qui vous est cher. Ils ont pu maintenir certaines activités dans une entière sécurité sanitaire. Des séances Zoom pour la gymnastique, séances à l'extérieur pour la danse, cours supplémentaires de tennis en juillet et septembre..., vous ont été offerts. Nous les remercions très

chaleureusement.

La quasi-totalité des activités sera maintenue cette nouvelle année, à l'exception du théâtre pour enfant et de la chorale, qui ne peuvent répondre aux exigences sanitaires. Nous saurons réagir avec souplesse pour poursuivre nos activités sans rien abandonner de la sécurité sanitaire, en fonction de la situation épidémique et des règles fixées par le gouvernement.

Deux nouvelles activités vous sont proposées cette année :

**Futsal pour jeunes :** Pour garder votre forme, Florian prendra plaisir à vous initier le mercredi après-midi dans le gymnase de Bray et Lu.



**VTT :** Que rêver de mieux que de profiter de notre belle campagne calcédonienne au hasard de ses chemins pour pratiquer son sport préféré avec Maxime ?

Et toujours :



• **Danse :** Pour votre grand plaisir (cela semble être une réalité compte tenu que le nombre d'adhérents ne cesse de grandir pour atteindre quasiment 50 !), **Marion** votre dynamique et créative professeure vous accueille le **lundi soir de 20:00 à 22:00 et mardi de 17:00 à 22:00 à la salle des fêtes**. Le spectacle de danse n'a pu avoir lieu cette année. Nous tenons à disposition la vidéo du spectacle de danse de juin 2018 (faites nous en la demande sur [foyerruralchaussy@gmail.com](mailto:foyerruralchaussy@gmail.com)).

• **Gymnastique :** Pour votre bien-

être, votre sympathique coach **Laurence** redonne vitalité à votre corps le **lundi de 18:30 à 19:30 à la salle des fêtes**.



• **Marche :** Pour rester endurant.e.s, venez sillonner les alentours de Chaussy pendant 2 heures **un dimanche sur deux de 10:00 à 12:00** avec **Alexandre**.



• **Tennis :** Pour ressembler à votre tennisman préféré, **Florian** vous aide à vous perfectionner le **mercredi de 15:30 à 17:30 sur le cours extérieur et tennis loisir**. Le cours de tennis a été pris d'assaut par des personnes non autorisées trop impatientes d'imiter Novak Djokovic. Christophe a dû réparer les ouvertures faites par ces personnes mal intentionnées !



• **Trail :** Pour conserver votre souffle et votre ligne, **Nathalie** vous entraîne par groupe - que vous soyez débutant(e) ou aguerri(e) le **dimanche de 9:45 à 11:30 au départ de la salle des fêtes**. En route pour un parcours de 7 à 17 km ! La devise du trail "On part ensemble, On reste ensemble"

• **Piano:** Le rêve de devenir un petit virtuose est possible avec la talentueuse **Sabine** qui vous donne



des cours individuels le **mercredi de 15:30 à 18:30 dans la salle des associations.**

Clap de fin :

- **La Chorale** : activité récente encore en phase de lancement, elle n'aura pas résisté au contexte sanitaire. Nous relancerons cette activité lorsque le contexte sera redevenu plus favorable.
- **Baby Gym** : l'activité n'a pas rencontré le succès espéré. L'activité est néanmoins disponible à la crèche de Vétheuil pour les enfants qui y sont inscrits.

Les manifestations:

Avec l'aide de nombreux bénévoles, le Foyer Rural a organisé son traditionnel **Marché de Noël** pour la première fois lors des Fêtes de Villarceaux, les 14 et 15 décembre 2019. Ce fut un franc succès, un bel émerveillement pour petit(e)s et grand(e)s. Environ 10 000 personnes ont parcouru l'événement au cours du week-end. Le Foyer Rural s'est associé au Driv'in Chaussy, le marché des Producteurs locaux organisé en mars dernier sur commande en période de confinement, également un grand succès (150 commandes!). Le Foyer Rural a animé en septembre 2020, une **Matinée des Associations**, qui a réuni 14 associations.

Nos prochains rendez-vous :

L'ensemble du Foyer Rural s'engage pour le **Téléthon**, programmé le **5 décembre 2020** et à la **soirée du Foyer Rural** prévu le **13 mars 2021**.

L'équipe du Foyer Rural reste à votre disposition pour recueillir vos suggestions, vos souhaits pour de nouvelles activités.

Vous pouvez:

- retrouvez toutes les informations et coordonnées sur [www.chaussy95.com/associations/](http://www.chaussy95.com/associations/)
- nous joindre par courriel: [foyerruralchaussy@gmail.com](mailto:foyerruralchaussy@gmail.com).
- ou nous suivre sur Facebook : (Foyer Rural Chaussy)

**Michèle Joveniaux Nivard**

## CHAUSSY FOOTBALL CLUB

Effectif Vétérans pour la saison 2020/2021: 26 joueurs.  
Tirage difficile en coupe: Douains, Saint Aquilin et Romilly Pont Saint Pierre.



Suivre les vétérans sur le site :

<https://eure.fff.fr/competitions/>

Championnat: Criterium du Matin / Groupe E

Coupe: Coupe du matin L.Boland / Poule S

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne. La mairie fournit des sacs spécialement conçus pour les déjections canines.

Renseignement : Franck 06 22 92 61 16 / Francois 06 07 12 73 64

**François BRAYE**

## L'AMICALE DES CHASSEURS DE CHAUSSY

La structure de notre association n'a pas changé depuis l'année dernière.

A savoir, Président: M. Landemard Bernard, vice-président: M. Hibert Cyril, secrétaire: M. Sarazin Julien, secrétaire adjoint: M. Vaissière Richard, trésorier: M. Ecoutin Christophe, membres du bureau: M. Vaudin Loïc, M. Calais Florent.

Si quelques adhérents nous ont quitté, nous avons le plaisir d'accueillir entre autres, deux nouveaux jeunes permis, plus deux tout jeunes chasseurs en chasse accompagnée. Un peu de sang neuf, ça fait du bien!

De même, lors de la journée des associations (où nous avons été très gentiment accueillis, merci à M. Tavoni pour la documentation.) nous avons été contactés par des personnes désirant passer une matinée chasse découverte. C'est une idée à développer.

Notre association a organisé son balltrap annuel le 6 septembre. Là encore, certaines personnes du village ont regretté de ne pas avoir été prévenues. La chasse ne les attire pas, mais l'idée de casser quelques plateaux d'argile ne leur déplaît pas.

Nous ferons donc, l'année prochaine, un petit effort de communication.

L'argent étant le nerf de la guerre, nous organiserons (si la situation sanitaire le permet!) deux lotos: le premier le 16 janvier et le second le 6 mars. Là encore, nous serons heureux de vous accueillir !

L'ouverture de la chasse a eu lieu cette année le 20 septembre.

La première battue s'est déroulée le samedi 17 octobre dernier. Nous remercions encore les promeneurs et autres randonneurs qui respectent les panneaux de signalisation que nous mettons à cette occasion au milieu des chemins.

Ils font un petit détour, c'est gentil de leur part et nous les remercions!

Pour tout renseignement au sujet de notre association, veuillez contacter la mairie qui fera suivre.

**Christophe Ecoutin**

FOOTBALL

CHASSEURS

## RECENSEMENT 2021

A compter du 21 janvier 2021 et pour une période de quatre semaines, trois agents recenseurs sillonneront le village.

### A quoi sert le recensement ?

Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune.

Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de développer les transports...

Jean Philippe GARDAZ

## PEPITES NOUVELLES DE NOS COPAINS À POILS !

L'association SOS CHEVAL nous a envoyé des nouvelles de nos calcédoniens poilus.

Ils vont très bien. Ils étaient sur le site de l'association et l'une des bénévoles s'est attendrie et a proposé de les prendre au sein de son établissement, l'Institution Saint-Alyre, situé au cœur de Clermont-Ferrand dans un très grand parc. Ils ont fait de nombreux investissements afin d'accueillir ces nouveaux

pensionnaires. Cela fait maintenant plus d'un mois qu'ils y sont et les retours sont très positifs.

Étant donné l'âge de Puce et Jeronimo, il était prévu qu'ils restent au sein de l'association «SOS CHEVAL» mais c'était une trop belle et heureuse occasion pour ces 2 loulous poilus et très sociables.

Pour information l'association ne vend pas les équidés. Elle les

réforme mais si elle a la possibilité de les placer elle le fait et bien sûr en surveillant et en restant propriétaire des bêtes.

Rasta, l'âne a rejoint un groupe d'ânes sur le site de l'association. Il est dans un pré avec un autre mâle et 6 femelles. Il est très sociable ... quand il veut apparemment !

Marion Gugger





## NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents et meilleurs vœux pour nos jeunes concitoyens

### Lowra

née le 27 septembre 2020, chez Madame DELATTRE et Monsieur NEVEU

### Soan

né le 29 août 2020, chez Madame GRESSIER et Monsieur MEHENNI

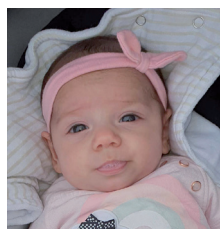
### Héloïse

née le 28 octobre 2019, chez Madame DECONINCK et Monsieur LE SAUX



### Melyna

née le 17 août 2020, chez Madame TROUSSEL et Monsieur BOUCHER



### Nathan

né le 27 janvier 2020, chez Madame GAUDFROY et Monsieur



ÉTAT CIVILE

## MARIAGE

Nos meilleurs vœux de bonheur

Claire BOSSY et Alan MONIN, le 14 août 2020

## PACS

Eléonore ROUYER et Cyril CERNAY, le 27 juin 2020



## NOUVEAUX CONCITOYENS

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux concitoyens et nous sommes heureux qu'ils aient choisi Chaussy comme cadre de vie.

Monsieur et Madame FRENOY-DOMEAU

Monsieur HARARY

Monsieur et Madame JOVENIAUX-NIVARD

Monsieur RUFFINEL et Monsieur OHEIX-RAPITEAU

Madame DUVAUX et Monsieur AUBIN

## SANTÉ

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

#### Cabinet Médical de Bray-et-Lû

Dr ODOBASA  
01 34 67 72 55

#### Cabinets Médicaux de Magny-en-Vexin

Dr DECRUYENAERE  
01 34 67 04 41  
Dr PERBOST  
01 34 67 04 40

#### Cabinet Médical des Cordeliers

Dr BOISNAULT,  
Dr CABRE,  
Dr COLLIGNON-PORTES,  
01 34 67 33 33  
Dr LAURENT

01 34 67 24 83

#### Cabinets Médicaux de Vétheuil

01 34 78 14 63

Dr BAUTIER  
01 34 78 13 35

### PSYCHOLOGUE

#### Vétheuil

Madame Carole VADILLO  
Tel. 06 95 76 88 42

### CENTRE HOSPITALIER DU VEXIN

01 34 79 44 44

### INFIRMIÈRES

#### A Bray-et-Lû

Mme DENIS,  
Mme QUILLET  
01 34 67 27 51

#### A Vétheuil

Mme AUGUSTIN  
07 82 07 02 01,  
Mme COLIN  
06 08 64 63 21  
Mme PETITCOLIN  
01 34 78 13 13

#### A Magny-en-Vexin

Mmes CAVAN et CHENEAU  
01 34 67 28 31  
Mme CLERGET,  
Mme MANGANE  
01 34 67 30 30  
Mme KALAMBAYI-BALENDE,

Mme DROESSAERT,  
Mme BLANCHEMAIN  
01 34 67 36 14

Mme GRAND,  
Mme SAVREUX,  
Mme POUJOL  
01 34 67 33 33

### PHARMACIES

Après 21h30 se déplacer avec une pièce d'identité au Commissariat de Police de Cergy, 4 rue Croix des Maheux, Cergy (à côté du Tribunal Administratif, du Centre Commercial des 3 Fontaines et de la Station Service)

#### Pharmacie de l'Epte

(Bray-et-Lû)  
01 34 67 72 28

#### Pharmacie Bessala

(Magny-en-Vexin)  
01 34 67 00 38

#### Pharmacie Rigal

(Magny-en-Vexin)  
01 34 67 00 32

#### Pharmacie Chambriion

(Vétheuil)  
01 34 78 13 06

### LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

(Magny-en-Vexin)  
01 34 67 11 11

INFOS PRATIQUES

**Heures d'ouverture au public :**

- Mardi .....après-midi de 13h30 à 16h00
- Jeudi.....matin de 9h00 à 11h00
- Samedi.....matin de 9h00 à 11h00

**Téléphone :** 01 34 67 70 11

**Télécopie :** 01 34 67 70 06

**E-Mail :** [mairie.chaussy@wanadoo.fr](mailto:mairie.chaussy@wanadoo.fr)

**Site :** [www.chaussy95.fr](http://www.chaussy95.fr)



**Tarifs communaux au 1<sup>er</sup> septembre 2020**

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

	sans location de vaisselle	avec location de vaisselle
<b>Habitants de la commune exclusivement</b>	1 week-end = 340€	1 week-end = 410 €
<b>Autres</b>	1 week-end = 630 €	1 week-end = 780 €
<b>Chauffage</b>	1 week-end = 150 €	

- Caution obligatoire : 620 € payable en deux chèques, l'un de 520 € et l'autre de 100 €

LOCATION DU BARNUM 6M X 4M

Uniquement aux habitants de la commune et sur le territoire de la commune: 100€/week-end

CONCESSION DE CIMETIÈRE

Uniquement perpétuelle ▶ 410 €                      Columbarium - 30 ans ▶ 410 €

SERVICES PERI-SCOLAIRES

**Cantine :** 4.20 € par enfant (3.80 € pour le 3<sup>ème</sup> enfant d'une même famille)

**Garderie :** Matin 07h00 - 08h45..... 2.80 € (2.10 € pour le 3<sup>ème</sup> enfant)  
Soir 16h15 - 18h30.....4.00 € (3.00 € pour le 3<sup>ème</sup> enfant)

Possibilité de consulter le règlement des services périscolaires sur le site internet de la commune : [www.chaussy95.fr](http://www.chaussy95.fr)

FRAIS D'IMPRESSION

A4 : 0.10 €                      A3 : 0.20 €

SUBVENTIONS CARTES IMAGINE'R - ANNEE 2017/2018

	Collégiens	Subvention : 50%
Cartes IMAGINE'R 2 zones	Lycéens	Subvention : 50%
Cartes IMAGINE'R Etudiant		Subvention : 50%

[www.smirtomduvexin.net](http://www.smirtomduvexin.net) - Encombrants et ordures ménagères

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des objets encombrants a lieu 2 fois par an: Mercredi 18 Novembre 2020. Collecte limitée à 1 m3 par habitation, Encombrants à sortir la veille au soir.

**Merci de veiller à ce que vos véhicules en stationnement ne gênent pas le passage du camion de ramassage.**

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

**Collecte des Ordures ménagères :** vendredi

**Collecte des bacs jaune (emballages/papiers) :** jeudi toute les 2 semaines

**Collecte du bac vert (verre):** lundi toute les 4 semaines

**En raison de travaux, les horaires de passage des camions de collecte peuvent être modifiés. Aussi pour éviter tout incident, nous vous rappelons que vos bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte.**

Attention au tri des déchets déposés dans les bacs jaunes : pour la sécurité des trieurs, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les consignes de tri

Type de déchet	Solutions
Déchets d'Activités de Soins Aiguilles à Risques Infectieux Seringues	À déposer dans les pharmacies
Médicaments	Renseignez-vous auprès des officines
Gaz Bouteille de gaz Réchaud	À déposer chez un revendeur
Couteaux, Objets tranchants et piquants, Fourchettes, Ciseaux ...	Recouvrir les parties tranchantes ou piquantes de l'objet avant de le déposer dans les ordures ménagères.

**Merci de veiller à ce que vos véhicules en stationnement ne gênent pas le passage du camion de ramassage.**

**Déchèterie:** Votre commune dépend de la déchèterie de Magny-en-Vexin

Bulletin Municipal de Chaussy - Novembre 2020- Directeur de publication : Philippe Lemoine - Maire

Rédacteurs : Olivier Caurette, Michaël Rollois, Dominique Morin, Alexandre Keita, Eric Duval Valachs, Jean Philippe Gardaz, Héloïse Boureau  
Première de couverture, photo Emmanuelle TAUSS KEITA

Conception et mise en page : Autr'Image : [autrimage.fr](http://autrimage.fr) - Impression : Imprimerie Paumier - 61130 BELLEME - Tirage : 330 exemplaires

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme BOUM : 06 11 67 61 84  
Mme PIGEARD : 06 19 18 91 29  
Mme THOMAS : 06 58 27 74 93

COIFFURE À DOMICILE

SANDRINE  
01 34 67 76 38 / 06 87 93 40 19

PLOMBERIE-CHAUFFAGE

M. ZUMBEROVIC  
[wz@zymbri.fr](mailto:wz@zymbri.fr)  
09 50 00 17 62 / 06 48 23 84 57

ÉLECTRICITÉ

Mr LE SAUX  
06 12 55 05 98

GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

AU RELAIS DE CHAUSSY  
Chambres d'Hôtes  
01 75 81 02 38  
[contact@aurelaisdechaussy.com](mailto:contact@aurelaisdechaussy.com)

ECOCENTRE DE LA BERGERIE

Gîtes de séjour et gîtes ruraux  
01 34 67 08 80  
[www.bergerie-villorceaux.org](http://www.bergerie-villorceaux.org)

Gîtes rue des molettes

06 83 40 38 90  
[catherine.gameiro@free.fr](mailto:catherine.gameiro@free.fr)

LE CLOS DE CHAUSSY

Chambres d'hôtes  
06 11 15 60 00  
[www.leclosdechaussy.fr](http://www.leclosdechaussy.fr)

PEINTURE DÉCORATIVE, VITRAIL

L'ATELIER : 06 50 22 64 89 29

PRODUITS DU TERROIR

COOP SAVEURS DU VEXIN  
Produits Biologiques  
[www.coopsaveursvexin.org](http://www.coopsaveursvexin.org)

TAXI

Allo Taxi Pascal (Chaussy)  
06 09 37 36 35  
01 34 67 95 24

**CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ**

Depuis le 22 février 2017, dans le Val d'Oise, les demandes de carte nationale d'identité ne peuvent être déposées qu' auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil pour passeport biométrique.

Liste des mairies: [www.val-doise.gouv.fr](http://www.val-doise.gouv.fr) (la plus proche de Chaussy est celle de Magny-en-Vexin)

Pour gagner du temps, il est préférable de faire une pré-demande en ligne:

<https://passeport.ants.gouv.fr>

Pour tout renseignement relatif à des démarches administratives:

[service-public.fr](http://service-public.fr)

**Recensement militaire des jeunes de 16 ans**

Vous venez d'avoir 16 ans ? Vous devez vous faire recenser à la mairie (avec une pièce d'identité et le livret de famille). Cette démarche est en effet, obligatoire et indispensable pour ensuite vous inscrire aux examens (BAC, permis de conduire, ... etc).